

Christophe COUNIL

Adjoint au Maire du Mans
Conseiller départemental

Le Mans, le 1^{er} novembre 2017

Démographie médicale

Note sur la révision du « zonage médecin »

I. État des lieux sur la région des Pays de la Loire, la Sarthe et Le Mans

L'ensemble des données sont extraites de l'Atlas démographique 2016 publié par le Conseil national de l'Ordre des médecins. Les données chiffrées sont celles du 1^{er} janvier 2016.

A) La situation de la région des Pays de la Loire

Les Pays de la Loire sont la région dans laquelle l'augmentation du nombre de médecins actifs réguliers a été la plus forte ces dernières années (+ 9,7% par rapport à l'année 2007). Au 1^{er} janvier 2016, la région comptait 13 367 médecins dont 76% d'actifs soit 361 médecins actifs pour 100 000 habitants.

48% de ces médecins exercent en médecine générale. La moyenne d'âge des médecins généralistes sur la région Pays de la Loire est de 50,8 ans. Un quart d'entre eux ont plus de 60 ans et approchent donc de l'âge de la retraite.

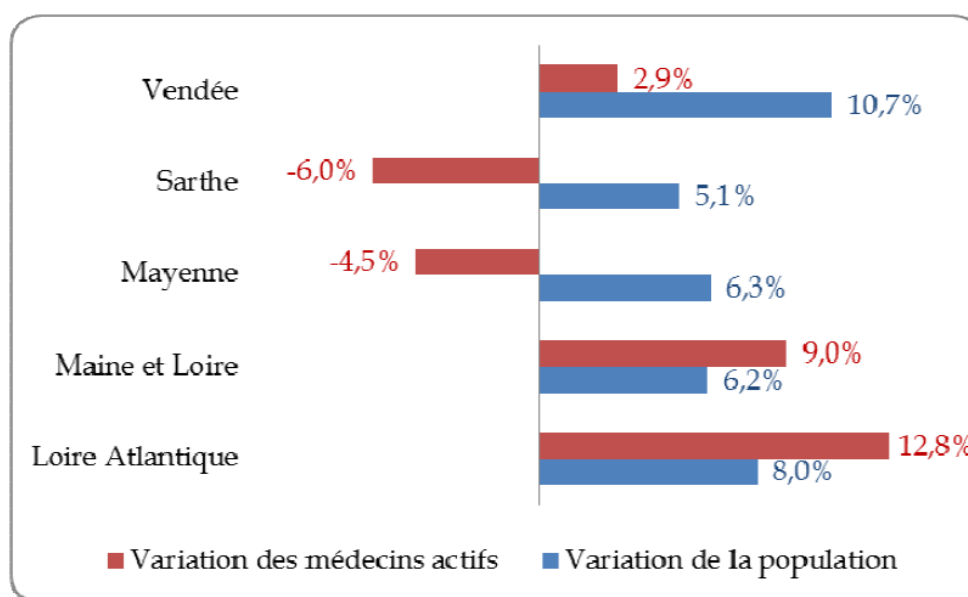
364 médecins se sont inscrits pour la première fois au tableau de l'Ordre des médecins dans la région au cours de l'année 2015. 49% d'entre eux exercent la médecine générale.

Si on s'intéresse aux médecins généralistes exerçant une activité régulière, la densité régionale tombe à 121,6 médecins pour 100 000 habitants contre une moyenne de 132,1 au niveau national. Seuls deux départements en France connaissent une augmentation de leur densité médicale : la Loire – Atlantique (+0,6% sur la période 2007 – 2016) et la Savoie (+0,3%).

B) De très fortes inégalités au sein de la région

Toutefois, la Région présente de très fortes inégalités dans la répartition des médecins. Ainsi, deux départements sont concernés par une baisse de médecins actifs : la Mayenne et la Sarthe.

En Sarthe, le nombre de médecins actifs a reculé de 6,0% depuis 2007 alors que la Loire-Atlantique a connu une augmentation de 12,8% sur la même période (chiffre le plus élevé sur le territoire national). Pour mémoire, la moyenne régionale est de + 9,7%.



Variation 2007 – 2016 du nombre de médecins actifs et de la population par Département.

La Sarthe est avec la Mayenne, le Département qui compte le plus faible nombre de médecins généralistes par rapport à sa population : 98,8 médecins pour 100 000 habitants contre 121,6 pour la moyenne régionale. Ce chiffre est en recul de 11,3% sur la période 2007 - 2016. La Sarthe fait partie des 44 départements français considéré avec une densité médicale faible en ce qui concerne la médecine générale.

	Effectifs	Densité pour 100 000 hab.	Variation de la densité
Loire – Atlantique	1868	136,9	+ 8,2%
Maine et Loire	1076	130,7	+ 2,7%
Mayenne	312	98,1	- 7,4%
Sarthe	578	98,8	- 11,3%
Vendée	744	110,2	- 1,8%
TOTAL	4578	121,6	+ 1,3%

Effectifs, densité et variation 2007 - 2016 de médecins généralistes par Département de la région Pays de la Loire.

De même, on constate, à l'échelle régionale, que la Sarthe est le Département qui compte le plus de médecins généralistes sortants (32,5%) et le moins de médecins généralistes entrants (14,7%) avec la Mayenne. La Sarthe est donc le Département le moins attractif de la région Pays de la Loire. Le phénomène est tout aussi marqué pour la médecine de spécialité (31,8% des sortants et 19,7% des entrants).

C) Le Mans ne fait pas figure d'exception en Sarthe

En 2015, la CPAM de la Sarthe recensait 110 médecins généralistes au Mans soit une densité de 7,3 médecins pour 10 000 habitants, un chiffre qui est donc inférieur à la moyenne départementale (9,88) et régionale (12,16).

Dans certains secteurs de la Ville, la situation est encore plus dramatique. Ainsi, dans les Quartiers Sud du Mans, nous recensons 13,5 médecins généralistes pour 30 000 habitants soit une moyenne de 4,5 médecins pour 10 000 habitants. C'est une des moyennes les plus faibles du Département proche voire inférieure à celle des territoires bénéficiant d'un zonage dit fragile.

La situation ne cesse de se dégrader dans la mesure où nous enregistrons plus de départs que d'arrivées de médecins généralistes. Ainsi, 19 médecins avaient 65 ans et plus au 28 février 2017. Ils pourraient donc potentiellement partir à la retraite dès cette année. 51 autres médecins auront l'âge de partir d'ici 5 ans.

D'après le témoignage de nombreux généralistes, la situation se dégrade rapidement. Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous se rallongent, certains patients ne trouvent plus de médecins pour les recevoir, les secrétaires médicales doivent faire face à une agressivité de plus en plus forte. Les médecins se fatiguent ; certains envisagent de s'installer ailleurs.

L'accès aux soins est de plus en plus difficile pour de nombreux habitants de notre ville notamment les plus précaires qui se concentrent dans les Quartiers Politiques de la ville (QPV) où le taux d'habitants bénéficiant de la Couverture maladie universelle est très important.

Quartier	Taux CMU	-18 ans en CMU
Bellevue - Carnac	40,9%	61,5%
Ronceray – Glonnières - Vauguyon	41%	65,8%
Les Sablons	44,9%	63,6%
L'épine	41,5%	62,5%

Face à cette situation, la Municipalité n'est pas restée inactive :

- Réalisation d'un Centre de santé municipal (ouverture prochaine) ;
- Financement d'un cabinet médical rue Charles Faroux (QPV) qui compte désormais 2 médecins, 1 remplaçant et 2 stagiaires (subvention de 45 870 €) ;
- Financement d'une maison pluridisciplinaire de santé rue Robert Collet (QPV) qui comptera à terme 3 médecins (subvention de 46 000 €) ;
- Accompagnement du projet de MSP dans les Quartiers Ouest ;
- Soutien à la mise en place d'une MSP multisite regroupant 18 professionnels de santé dans les Quartiers Sud (QPV) ;
- Signature d'un Contrat local de santé avec l'ARS ;
- Mise en œuvre d'un volet santé au Contrat de ville ;
- Soutien financier à l'association des professionnels de santé des QPV ...

II. Les propositions de l'Agence Régionale de Santé

Les premières propositions présentées aux élus dans le courant du mois d'octobre marquent un premier progrès dans la mesure où l'ensemble du territoire départemental est couvert par un dispositif d'aides.

Certains territoires sont automatiquement classés comme des zones fragiles conventionnelles du fait d'un APL < 2,5 à savoir les bassins de vie de Fresnay-sur-Sarthe, Bonnétable, Champagné, Connerré, Parigné l'Évêque, Le Grand-Lucé, Saint-Calais et Le Lude. Cela représente 39,1% de la population sarthoise.

D'autres territoires sont classés dans un zonage intermédiaire dit PTS permettant de bénéficier des aides du Pacte Territoire Santé. Il s'agit des bassins de vie de Mamers, Marolles-les-Braults, Beaumont-sur-Sarthe, la Chapelle Saint-Aubin, la Suze-sur-Sarthe, Mulsanne, Ecommoy, Château du Loir, Vibraye.

Le reste du territoire départemental dont Le Mans est classé en zonage simple et bénéficiera du régime d'aide minimal mais en aucun cas d'aides à l'installation de médecins.

III. La demande de la Ville du Mans

Il est compréhensible que la Ville du Mans ne bénéficie pas dans son intégralité du zonage fragile ou du zonage intermédiaire PTS au regard de la comparaison avec les autres territoires départementaux. Toutefois, il n'est pas acceptable qu'elle ne puisse pas bénéficier des aides à l'installation de médecins et des aides du Pacte Territoire Santé.

Aussi, comme la loi le permet, la Ville du Mans demande qu'une partie du territoire municipal soit classé en zonage dit fragile. Comme l'avait, elle-même, suggéré la délégation départementale de l'ARS, notre proposition concerne les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Les QPV du Mans (voir présentation en pages 6 à 9) représentent une population globale de 20 500 habitants soit 0,5% de la population régionale. Le revenu médian des habitants varie entre 7 700 € et 8 500 € annuel avec un taux de pauvreté compris entre 30 et 38%.

Notre demande est motivée par six arguments :

1°) Le Mans ne fait pas figure d'exception en Sarthe

Densité de médecins généralistes (MG)

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| - Région des Pays de la Loire | 12,2 MG / 10 000 habitants |
| - Département de la Sarthe | 9,9 MG / 10 000 habitants |
| - Ville du Mans | 7,3 MG / 10 000 habitants |
| - Quartiers Sud – QPV | 4,5 MG / 10 000 habitants |

2°) Une évolution inquiétante

- Baisse régulière du nombre de médecins généralistes ;
- 19 départs en retraite potentiels en 2017 (MG de + 65 ans) ;
- 51 départs supplémentaires dans les 5 prochaines années ;

- Difficultés pour les habitants de trouver un médecin ou obtenir un rendez-vous ;
- Forte pression sur les professionnels restants.

3°) L'accès au soin pour les plus fragiles est de plus en plus difficile

- La difficulté pour les habitants de trouver un médecin est accrue dans les territoires relevant de la Politique de la Ville (4,5 MG / 10 000 habitants dans les Quartiers Sud) ;
- Part importante des bénéficiaires de la CMU dans les QPV : de 41 à 45% de la population globale selon les quartiers.

4°) Les efforts de la collectivité sont nombreux et reconnus

- Partenaire important de l'ARS (Contrat local de santé) ;
- Création d'un centre de santé municipal en QPV ;
- Financement d'un cabinet médical et d'une MSP en QPV ;
- Réflexion en cours sur des modalités d'aides municipales à l'installation de médecins généralistes.

5°) Des besoins reconnus par la Délégation départementale de l'ARS et la loi

- La délégation départementale de l'ARS avait proposé que les QPV (hors zone franche) soient classés en zone prioritaire afin de pouvoir bénéficier des aides à l'installation des médecins.
- La loi prévoit de prendre en compte les bassins de vie et tout particulièrement elle cite explicitement "les quartiers prioritaires de la politique de la Ville".

6°) Des professionnels de santé motivés dans les QPV

- Existence d'une association des professionnels de santé exerçant dans les QPV avec des actions soutenues dans le cadre du Contrat de ville ;
- Travail en cours pour constituer une MSP multisite regroupant 18 professionnels de santé dans les Quartiers Sud (QPV) avec le soutien de l'APMSL et l'implication d'un groupe d'habitants (c'est à la fois innovant et exceptionnel).

⇒ **L'ensemble de ces éléments conduisent la Ville du Mans a demandé l'inscription de ses quartiers Politique de la Ville en zone fragile. Les Quartiers Politique de la Ville représentant 20 500 habitants soit 0,5% de la population régionale, leur classement en zonage fragile ne viendrait pas modifier les équilibres auxquels l'ARS est parvenu dans le cadre de la concertation en région.**

SABLONS BORDS DE L'HUISNE



{ 9 130 habitants }

{ Revenu médian :
7 700 € }



Un grand quartier bien relié à la ville notamment via le tramway.

Des espaces extérieurs et une proximité avec la nature.

Du logement social collectif prédominant.

Une présence forte d'équipements de proximité ou structurants, de commerces et d'activité économique.

Chômage Cat. A : 1 776 / Cat. ABC : 2 358
Formation inférieure au Bac : 77 %
Moins de 20 ans : 31 %
CMU : 35 %
Aide au logement : 84 %
Pauvreté : 38 %



RONCERAY-GLONNIERES-VAUGUYON



{ 6 310 habitants }

{ Revenu médian : 8 500 € }



Des quartiers délimités et desservis par un réseau viaire structurant et le tramway.
Du logement social collectif composé de barres, de tours et bénéficiant de larges espaces verts pour Ronceray-Glonnières.
Du logement plus hétérogène connecté à un centre commercial d'agglomération pour Vauguyon.
Un urbanisme plus discret et intégré de petites barres pour la Cité des Pins.
Des services publics de proximité bien présents.
Une présence commerciale discrète complémentaire au grand centre commercial.

{ Demandeurs d'emploi Cat. A : 741 / Cat. ABC : 976
Formation inférieure au Bac : 85 %
Moins de 20 ans : 29 %
CMU : 34 %
Aide au logement : 85 %
Pauvreté : 38 % }



EPINE



1 000 habitants

Un petit quartier isolé et renfermé sur lui-même, à redynamiser.

Du logement social ancien aux loyers les plus bas du Mans.

Des abords d'immeubles et espaces de proximité vieillissants.

Du foncier du centre hospitalier mutable.

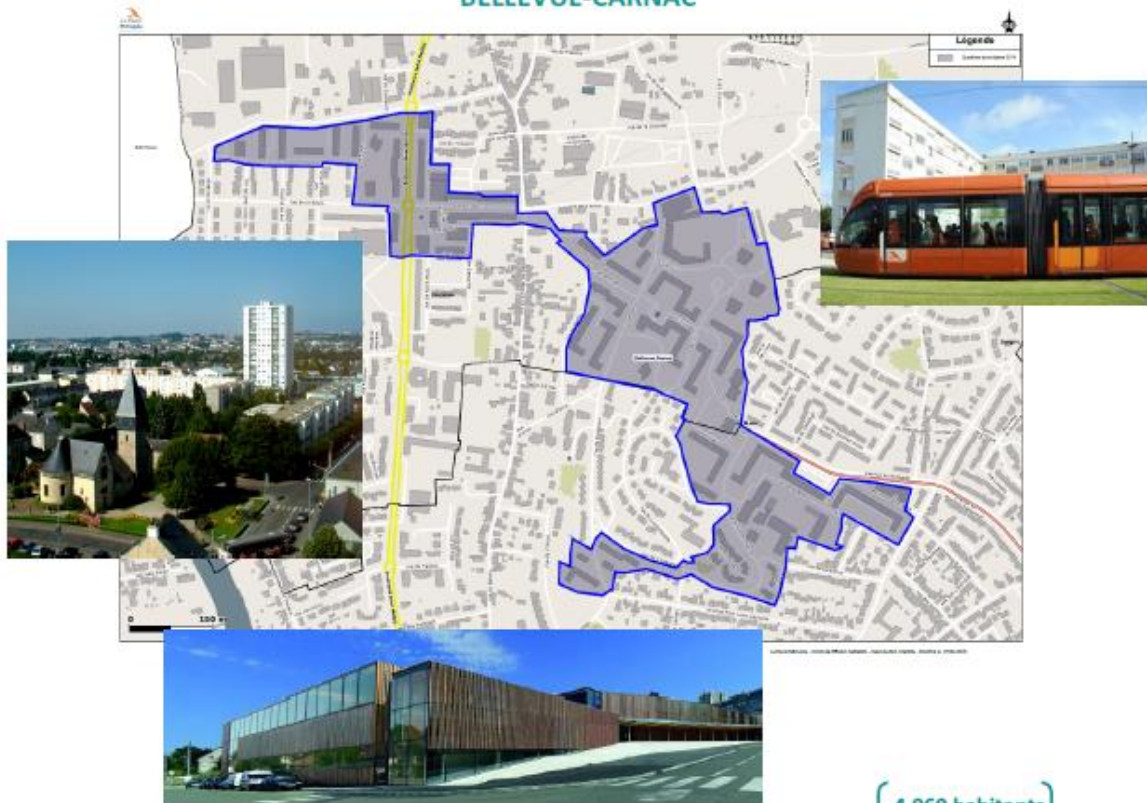
Une vie associative à soutenir.



Revenu médian : 7 800 €

Demandeurs d'Emploi Cat. A : 188 / Cat. ABC : 283
Aide au logement : 84 %
Personnes seules : 24 %
Pauvreté : 30 %

BELLEVUE-CARNAC



4 060 habitants

Un quartier situé sur deux communes dont la partie haute est desservie par le tramway.

Un nouveau QPV intégrant la majorité du logement social et une partie du centre ville commercial de Coulaines.

Des quartiers denses avec peu d'espaces extérieurs de proximité, mais proches d'espaces naturels.

De nombreux équipements souvent Coulainais dans ou proches du quartier mais une desserte plus faible au Mans.

Une activité commerciale de centralité correcte mais plus faible sur le secteur Bellevue.

Revenu médian : 8 500 €

Demandeurs d'Emploi Cat. A : 600 / Cat. ABC : 803
 Formation inférieure au Bac : 72 %
 Moins de 20 ans : 28 %
 Familles monoparentales : 30 %
 Pauvreté : 34 %

